

Offres locatives

Les bailleurs sociaux :

Nièvre Habitat

1 rue Emile Zola – BP56
58020 Nevers
03 86 21 67 00

Habellis

13 rue des Docks – CS 70083
58028 Nevers Cedex
03 86 59 76 60

Pour faire votre demande de logement social ,
rendez-vous sur la plateforme :
www.demandelogementbourgognefranchecomte.fr



Ventes immobilières

L'achat d'un bien

Vous êtes en pleine prospection pour l'acquisition d'une maison ?
Les professionnels de l'immobilier – agences immobilières et offices notariaux – sont à votre écoute pour concrétiser votre rêve.



***Si vous souhaitez faire des travaux
retrouvez les informations au recto***





1 Venez nous en parler

- > Travaux d'énergie ? Contactez l'**ALEC 58**, Espace Conseil France Rénov' au 03 86 38 22 21 - infoenergie@ale-nievre.org
- > Travaux de maintien à domicile ou de résorption de l'insalubrité ? Contactez la **DDT 58**, délégation locale de l'**ANAH** au 03 86 71 70 80 - ddt-anah@nievre.gouv.fr
- > Conseils en architecture et en embellissement ? Contactez le **CAUE 58** au 03 86 71 66 90 - caue58@wanadoo.fr

Visite de votre logement

Selon le cas, un technicien viendra visiter votre logement pour établir un diagnostic précis des besoins de travaux

2



3

Elaboration du dossier de travaux

Identification des différents scénarios, accompagnement à la prise de décision, élaboration d'un plan de financement personnalisé et finalisation de votre dossier.



4

Dépôt & instruction

En cas d'éligibilité à des aides financières

Chantier !

5

6

Visite de fin de travaux

Si nécessaire



Versement des subventions

En cas d'éligibilité



France
Rénov'



Ai-je droit à des aides ?

Vous le découvrirez en sollicitant nos partenaires, leur expertise est gratuite et nous pourrions identifier précisément votre éligibilité aux différentes aides.

Je ne parviens plus à payer mes factures d'énergie. A qui m'adresser ?

Pour connaître les solutions qui s'offrent à vous, nous vous invitons à vous rapprocher de la Maison France Services la plus proche de chez vous.

Je ne peux pas avancer l'argent des travaux... Comment faire ?

Il existe des outils pour avancer les frais : système d'acompte, fonds d'avance... Nous sommes là pour vous aider à monter votre dossier et accéder à vos droits.